

ACTION URGENTE

LIBÉRATION D'UN DEMANDEUR D'ASILE CUBAIN ATTEINT DE DIABÈTE

Le 26 novembre 2025, Denis Cabrera Rodríguez, un Cubain en quête d'asile, a été arrêté et placé en détention par le Service de contrôle de l'immigration et des douanes (ICE) des États-Unis. Il souffre d'un diabète de type 1 et a besoin d'une pompe à insuline. L'ICE refusait de lui permettre d'avoir sa pompe à insuline en détention, le privant de soins médicaux adaptés. Il a été remis en liberté le 22 mars et vit désormais de nouveau chez lui avec sa famille. Les autorités lui ont toutefois imposé le port d'un bracelet électronique à la cheville dans l'attente de la décision concernant sa demande d'asile.

AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.

Denis Cabrera Rodríguez, 33 ans, est un artiste et militant cubain en faveur des droits humains, lié à des courants artistiques tels que les mouvements San Isidro et 27N. À Cuba, il a été victime de censure, placé en détention arbitraire, torturé et soumis à une disparition forcée pour son travail et son action militante. Il est arrivé aux États-Unis en 2022 et a déposé une demande d'asile. Cette demande n'a pas encore été examinée. Le 26 novembre 2025, il a été arrêté par le Service de contrôle de l'immigration et des douanes (ICE) des États-Unis.

Atteint de diabète, il a été diagnostiqué lorsqu'il avait 10 ans. Selon sa famille, avant sa détention, il devait se servir d'une pompe à insuline pour gérer sa glycémie et s'administrer de l'insuline lorsqu'il en avait besoin. Il était incarcéré au centre de traitement des services de Krome Nord (Krome), en Floride, un lieu de détention de l'ICE situé dans le comté de Miami-Dade, dans la ville de Miami, aux abords des Everglades. Depuis son transfert à Krome, Denis Cabrera Rodríguez ne bénéficiait pas de contrôles de glycémie, d'injections d'insuline ni de l'alimentation qu'il lui fallait, ce qui a eu de lourdes conséquences sur son état de santé. L'ICE ne lui permettait pas d'avoir sa pompe à insuline en détention et avait rejeté toutes ses demandes en vue d'être transféré dans un hôpital.

Le fonctionnement quotidien de Krome est actuellement confié à Akima Global Services, LLC, qui gère l'établissement depuis plus de 10 ans. C'est l'un des plus anciens et des plus grands centres de détention de l'ICE aux États-Unis. Depuis plusieurs décennies, des organisations, des avocats et des prestataires de services directs dénoncent les conditions de détention à Krome, notamment la surpopulation sévère, le manque chronique d'accès à des soins médicaux de qualité lié à plusieurs morts en détention, des traitements dégradants et abusifs, et des manquements aux procédures compromettant le droit des personnes à une représentation juridique et à une procédure régulière. En 2025, cet établissement a fait l'objet d'une attention accrue après que la grave surpopulation et plusieurs décès ont été relayés. Des sources indépendantes et des enquêtes sur la situation des droits humains ont mis en évidence des manquements systémiques en matière de procédures d'admission, de soins médicaux, de ségrégation et de pratiques en termes d'hébergement, ainsi que des conditions susceptibles de s'apparenter à des traitements cruels, inhumains ou dégradants ou des actes de torture en vertu du droit international. Ces défaillances ont pour toile de fond l'expansion rapide des populations carcérales et la réduction des mesures de surveillance indépendante.

[Des recherches](#) effectuées par Amnesty International ont permis de déterminer que les personnes détenues à Krome sont confrontées à de graves obstacles à l'accès à des soins médicaux adéquats, notamment l'absence de traitement et des retards dans l'examen et la prise en charge de problèmes de santé. Entre début octobre 2024 et fin septembre 2025, au moins quatre personnes [sont mortes](#) en détention à Krome – Ramesh Amechand, Genry Ruiz Guillen, Maxym Tcherniak et Isidro Pérez –, ce qui suscite une vive inquiétude quant à l'accès à des soins de santé de qualité dans ce centre.

Sous le gouvernement de Donald Trump, le recours à la détention liée à l'immigration aux États-Unis a fortement augmenté. En février 2026, plus de 68 000 personnes étaient détenues par l'ICE – un chiffre largement considéré comme une sous-estimation parce qu'il n'inclut pas les milliers de personnes se trouvant dans des centres de traitement de l'ICE de courte durée, des bureaux de terrain de l'ICE, en détention provisoire dans le système fédéral ou dans d'autres établissements. Au moins 14 personnes sont mortes en détention aux mains de l'ICE depuis début octobre 2025. À l'heure où le gouvernement étend la capacité d'hébergement des centres de détention de l'ICE, les conditions de détention se détériorent très fortement. L'ICE a adopté des lignes directrices selon lesquelles les personnes entrées aux États-Unis de manière irrégulière ne peuvent prétendre au droit d'obtenir une libération sous caution. Cela signifie qu'elles sont forcées de rester en détention pendant toute la durée de leur procédure d'expulsion. Cette mesure concerne des personnes ayant déposé une demande d'asile, qui sont désormais détenues jusqu'à ce que leur dossier soit traité. En vertu du droit international, les personnes en quête d'asile ne doivent pas être sanctionnées pour la manière dont elles sont arrivées dans un pays. Elles ne doivent par ailleurs pas être expulsées avant que leur demande d'asile ait été examinée en bonne et due forme dans le cadre d'une procédure équitable de détermination du statut de réfugié.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Denis Cabrera Rodríguez (il/lui)

CECI EST LA PREMIÈRE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 104/25

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr51/0569/2025/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

